



PLAN STRATEGIQUE DE LA CROIX –ROUGE NIGERIENNE 2022-2026

TABLE DES MATIERES

1. AVANT-PROPOS	P3-6
Mot du Président de la Croix-Rouge Nigérienne	P 4-5
Principes Directeurs : Notre mission, Nos Valeurs, Notre Vision	P 6

2. ANALYSE DU PAYS	P7-11
---------------------------	--------------

3. ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE 2017-2021	P12-14
---------------------------------------------------------------------------------	---------------

4. RESPONSE STRATEGIQUE	P15-17
--------------------------------	---------------

5. LES CINQ OBJECTIFS POUR AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS VULNERABLES	P18-25
-----------------------------------------------------------------------------------------------	---------------

6. PROCESSUS DE PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE	P26-28
-------------------------------------------------------------------------	---------------

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

ATPC	Assainissement Total Piloté par la Communauté
CEA	CEA-Community engagement and accountability
(CICR)	Comité International de la Croix-Rouge
CRN	Croix-Rouge Nigérienne
FICR	Fédération International de la Croix-Rouge
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)
FARN	Foyer d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle
GRC	Gestion des Risques de catastrophe
OCHA	Bureau de coordination des affaires humanitaires
OMS	Organisation Mondiale de Santé
PDI	Personnes déplacées Internes
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PS	Premiers Secours
MSNA	Enquête multisectorielle des besoins humanitaires
MHA,	Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement
PEAS	Protection contre l'Exploitations et Abus Sexuels (PEAS)
RH	Ressources Humaines
SAME	Sécurité Alimentaire et Moyen d'existence
GANE	Groupes Armés Non Etatique
VBG	Violences Basées sur le Genre
WASH	WATER Sanitation and Hygiene

1.AVANT-PROPOS



Mot du Président de la Croix-Rouge Nigérienne

Chers Collègues,

Chers Partenaires,

Je souhaiterais au moment où nous lançons notre plan stratégique 2022-2026 vous remercier pour votre engagement et votre intérêt qui n'ont cessé de nous accompagner tout au long de la mise en œuvre du plan stratégique 2017-2021. Cela traduit sans doute la qualité de notre partenariat et la parfaite collaboration qui nous permettent d'apporter ensemble des réponses adaptées aux besoins humanitaires à des milliers d'individus au Niger.

En effet la CRN s'est engagée depuis 2012 dans cette approche de planification pluriannuelle et multisectorielle, plus adaptée aux défis humanitaires et de développement du pays. Ainsi le PLAN STRATÉGIQUE 2022-2026 est basé sur une approche multisectorielle, dans la continuité du PLAN STRATÉGIQUE 2017-2021, afin de favoriser une assistance holistique adaptée aux besoins des personnes ciblées.

Ce document est le fruit d'un travail concerté entre la Croix-Rouge Nigérienne et ses partenaires du mouvement. Il s'appuie sur une analyse pertinente de la situation du pays prenant en compte la nature des différentes crises et catastrophes, et les leçons tirées de la mise en œuvre de notre plan stratégique 2017-2021.

En effet, les défis humanitaires et de développement au Niger restent nombreux et complexes, malgré nos actions en synergie. L'insécurité alimentaire, la malnutrition, les épidémies et les inondations quasi récurrentes restent des préoccupations. Les conséquences du conflit dans le Lac Tchad, Au nord-est du Nigeria, la région des trois (3) frontières continuent aussi de complexifier la situation avec pour conséquence des mouvements importants des populations en majorité des femmes et des enfants.

Aujourd'hui encore, ces besoins ont fortement augmenté dans un contexte exposé aux conflits et crises prolongées. Il s'agit non seulement des besoins en assistance de base,



mais également de l'appui sur le long terme qui est au cœur de notre plan stratégique 2022-2026 à travers le Nexus Humanitaire-Développement-Paix.

Notre Plan stratégique 2022-2026 cible 200 250 personnes dont 118 025 femmes. Il comprend cinq objectifs stratégiques qui sont : 1). les communautés vulnérables notamment les populations locales, les personnes déplacées des zones cibles anticipent, répondent promptement aux crises et catastrophes tout en assurant leur relèvement durable dans un environnement protecteur d'ici l'horizon 2026 2). Les populations vulnérables victimes des conflits et catastrophes notamment les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et les adolescentes résidant dans les zones cibles ont accès aux services de santé et nutrition de qualité y compris en situation d'urgence 3). La CRN dispose d'un réseau des volontaires compétents et qui restent fidèles à leur mission 4) la CRN entretient de bonnes relations partenariales stratégiques avec les acteurs du mouvement et hors mouvement. 5) La CRN améliore la qualité et l'impact de ses programmes à l'horizon 2026.

Pour parvenir à l'atteinte de ces objectifs stratégiques, nous aurons besoin de plus de ressources et de flexibilité, tant à l'interne qu'à l'externe de la CRN. Car la géopolitique et les tendances humanitaires actuelles laissent présager des années inquiétantes pour le Niger et conscients de notre capacité financière limitée, nous aurons besoin d'un engagement et d'un partenariat de tous pour mobiliser davantage de ressources et assurer la mise en œuvre de programmes de qualité et durables

Merci encore pour votre soutien continu, votre collaboration et votre engagement

Président de la Croix-Rouge Nigérienne

Mr ALI BANDIARE

1. PRINCIPES DIRECTEURS DE LA CROIX ROUGE NIGERIENNE

Notre mission

En tant qu'organisation humanitaire, la mission de la CRN est de sauver la vie des populations vulnérables victimes des crises et catastrophe tout en renforçant leurs capacités à être plus résilientes face aux chocs conformément aux principes et idéaux du mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Nos Valeurs

Reconnue par le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) le 14 septembre 1963, membre de la Fédération Internationale des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant- Rouge (FICR) et de l'Association des Sociétés Nationales de Croix- Rouge et Croissant Rouge Francophones, Hispanophones et Lusophones d'Afrique (ACROFA), la Croix-Rouge Nigérienne fonctionne dans le respect des principes que sont :

- *l'humanité*
- *l'impartialité*
- *la neutralité*
- *l'indépendance*
- *le volontariat*
- *l'unité*
- *l'universalité*

La Vision de la CRN

La Croix-Rouge Nigérienne est une Société Nationale forte et bien préparée capable d'agir avec rapidité et efficacité en tout temps et en tout lieu sur toute l'étendue du territoire national au profit des plus vulnérables

2. ANALYSE PAYS



2.1 Contexte du pays :

Le Niger est un vaste pays sahélo-saharien d'une superficie de 1 267 000 km², enclavé et désertique sur plus de la moitié de son territoire. Il est soumis à une pluviométrie aléatoire, irrégulière et insuffisante dans le temps et dans l'espace. Le pays subit plusieurs menaces liées aux conséquences des changements climatiques. Il s'agit notamment des inondations, des pollutions et des sécheresses quasi cycliques avec des conséquences néfastes sur la santé des populations. La situation sécuritaire est précaire avec de nombreuses menaces aux frontières nationales. Sur le plan administratif, le Niger compte 8 régions, 63 départements et 266 communes. Les collectivités territoriales (région, commune) constituent des entités autonomes dotées de la personnalité juridique, de compétences et de ressources propres. Elles sont gérées par des organes élus en vertu des principes fondamentaux de la libre administration. En tant qu'entités, la région et la commune sont aujourd'hui opérationnelles, et des conseils régionaux, des villes et des conseils municipaux sont en place.

Données démographiques et socio-économiques

La population du Niger est estimée au 1er juillet 2019 à 21.942.944 habitants. Cette population à majorité rurale (84% de la population) est caractérisée par son extrême jeunesse (plus de 60% de la population ont moins de 15 ans) et la légère prédominance des personnes de sexe féminin (50,3% de femmes). ¹Au-delà de ce visage juvénile, elle est aussi caractérisée par son fort taux de croissance, de l'ordre de 3,9% (RGPH 2012) et son inégale répartition sur l'étendue du territoire national (densité moyenne 17,32 habitants/Km²)

Cette forte croissance démographique est notamment fondée sur une forte fécondité (l'indice synthétique de fécondité pour l'ensemble du pays est passé de 7,1 enfants par femme en 2006 à 6,2 en 2021), aboutissant au doublement de la population tous les dix-huit ans. La population du Niger est très jeune et à forte prédominance rurale. Les moins de 15 ans constituent 51,7 % de la population. Le rapport sur le développement humain 2020 du PNUD classe le Niger à la 189^{ème} place sur 189 pays.

2.2 Les Causes profondes des catastrophes au Niger

Au Niger, les probabilités sont élevées à ce que les changements climatiques puissent entraîner des sécheresses et inondations plus intenses et plus fréquentes qui pourraient augmenter la prévalence et la fréquence des épidémies, des maladies animales et des ravageurs avec plus d'impact négatif sur la sécurité alimentaire et la nutrition. La forte augmentation des catastrophes liées au changement climatique pourrait aussi déclencher des déplacements forcés ainsi que des tensions locales en raison de la concurrence sur les ressources limitées.

Parmi ces différentes catastrophes, la sécheresse et les crises alimentaires et nutritionnelles occupent une bonne place, car elles affectent environ 20% de la population Nigérienne (soit 2 millions de personnes). En plus, au cours des deux dernières décennies, certaines localités du pays ont été sévèrement affectées par des inondations consécutives à de fortes précipitations et qui ont touché plus de 20 000 ménages, occasionnant des dégâts considérables sur leurs moyens de subsistances, les infrastructures et de façon globale, sur l'environnement. Pourtant, selon certains modèles projetés (GIEC, 2014 ; Banque mondiale, 2013), les variabilités et changement climatique attendus, risqueront fort d'exacerber ces catastrophes, d'occasionner encore plus d'impacts négatifs sur l'économie des populations surtout rurales et poser d'énormes défis dans la programmation du développement économique et social du pays. Dans ce contexte, les femmes, les enfants et les personnes âgées et/ou vivantes avec des handicaps constituant les groupes les plus vulnérables aux catastrophes, sont malheureusement les plus faiblement impliqués dans les différentes phases de prévention et de gestion de ces catastrophes.

Une analyse rétrospective des pertes subies sur 40 ans (1973-2013) réalisée (DesInventar², 2014) a estimé à plus de 40 milliards de francs CFA en moyenne de pertes annuelles dues aux catastrophes.

¹ Tableau de Bord Social INS 2020

²<http://www.desinventar.net/DesInventar/profiletab.jsp?countrycode=ner>

De 1973 à 2013, le pays a enregistré 3702 catastrophes³ qui ont engendré des pertes économiques estimées à 1765 milliards de FCFA et occasionné 10625 pertes en vies humaines

Le déplacement des populations lié à l'insécurité : cette situation provoquée par les conflits continue à pousser des milliers de personnes à quitter leurs zones d'origine. Dans les sites de déplacés évalués dans la région de Diffa, l'insécurité (conflit armé et conflit communautaire) a été citée par 85% des informateurs clés comme facteur de départ des populations du village d'origine (MSNA 2020). Au 30 septembre 2020, il est rapporté environ 530 103 personnes en situation de déplacement, soit une augmentation de 21 % par rapport à 2019. Au cours de l'année 2020, les régions de Diffa, Maradi, Tillabéri et Tahoua ont enregistré à elle seules, une augmentation de 37 % de la population déplacée interne comparativement à 2019, soit près de 80 000 nouveaux déplacés internes pour un total de 266 505 PDIs. Hormis l'insécurité, les aléas climatiques provoquent également des mouvements de populations bien que préventifs. Il a été enregistré au 20 Octobre 2020 plus de 78 601 ménages sinistrés à cause des inondations, soit plus de 632 000 personnes. Ces ménages ont élu domicile dans des écoles et/ou des familles d'accueil, augmentant ainsi la vulnérabilité de ces dernières. Par ailleurs, au cours des 3 dernières années, plusieurs centaines de ménages ont abandonné leurs lieux d'origine à cause de la sécheresse.

Le Niger compte également, sur son territoire, des réfugiés en provenance de certains pays voisins, qui fuient les mauvaises conditions sécuritaires et de protection de leurs contrées. Au 31 Décembre 2021, grâce au renforcement des contrôles effectués par les forces de défenses nigériennes, on note une baisse drastique des flux migratoires économiques irrégulière entre l'Algérie et la Lybie. Au 31 Décembre 2021 le gouvernement a recensé 7565 entrées dans la région d'Agadez contre 22 101 en 2017 et 4570 de cas de refoulement en 2021 contre 7688 en 2017⁴

2.3 Urgences sanitaires et gestion des épidémies

La position géographique du Niger le prédispose à des épidémies saisonnières. Ces épidémies sont de plus en plus fréquentes à la suite des aléas climatiques avec comme conséquences de multiples désastres accentués par le changement climatique. C'est dans ce contexte sanitaire fragile que le Niger a été frappé par la pandémie de la COVID-19, qui n'a épargné aucun continent. La COVID-19 est venue donc aggraver la situation sanitaire déjà précaire dans un environnement favorable à la survenue des divers événements sanitaires dont les épidémies de méningite, de rougeole, de choléra, de la fièvre de la vallée du rift, de l'hépatite virale E, de la poliomyélite, du paludisme, la malnutrition, les catastrophes naturelles notamment les inondations etc. Du 1er janvier au 10 octobre de l'année 2020, le Niger a connu principalement quatre épidémies majeures, que sont la pandémie de COVID-19, la rougeole, l'épidémie du virus de la poliomyélite dérivé vaccinal du type 2 et celle du paludisme.⁵ Le pays n'a pas connu de situation épidémiologique de choléra depuis 2018. Cependant, cette année, le pays a enregistré des flambées de cas de gastro entérite/choléra dont le premier cas sur le territoire a été confirmé le 13 mars 2021 et déclaré officiellement par les autorités le 09 août 2021. Selon les autorités sanitaires, au 17 Décembre 2021 7,185 cas de choléra dont 271 décès ont été notifiés avec un taux de létalité supérieure à la normale (3%). A l'exception d'Agadez, sept des huit régions que compte le pays sont affectées cette année. La région de Maradi, épice de l'épidémie, enregistre à elle seule 56% des cas, suivie de Tahoua (23%) et de Zinder (11%).

Les indicateurs sanitaires de la santé en général et de la santé maternelle et infanto-juvéniles sont très faibles. La question de santé sexuelle et reproductive est aussi affectée négativement ainsi que le risque de violences basées sur le genre et particulièrement les violences sexuelles. Le ratio de mortalité maternelle reste encore élevé à 520 décès pour 100 000 naissances vivantes et insuffisant vis-à-vis des engagements souscrits par

³ DesInventar : Base de données nationale sur les catastrophes

⁴ Police Nationale Niger (DST) exposer réunion CEC

⁵ Hno 2021

le Niger dans le cadre de l'atteinte de l'ODD 5 . De même, la mortalité infanto-juvénile est de 126 pour 1000, le taux d'accouchement assisté est de 38.54% celui d'utilisation contraceptif à 32.94%, et de service curatif à 47.95% etc. Aussi, l'impact de la problématique de santé mentale et d'ordre psychosocial sur la population, est un problème de santé publique dont on fait très peu allusion alors qu'elle est sensée augmentée dans les zones des conflits armés et intercommunautaires. Une étude de l'OMS de 2019, montre que la prévalence de la problématique de la santé mentale augmente de plus du double dans les crises humanitaires par rapport aux zones stables. Elle touche près de 22% de la population affectée par une crise.

2.4 L'insécurité alimentaire

La vulnérabilité chronique au Niger fait que les chocs ponctuels (tels que les sécheresses, les inondations, les attaques des ennemis des cultures ou autres) se traduisent en insécurité alimentaire aigue ponctuelle, par exemple pendant la soudure.

Chaque année, au moins une partie de la population tombe en insécurité alimentaire sévère pendant la période de soudure pastorale (mars-juin) ou agricole (juin-septembre).

Selon l'évaluation MSNA 2020, on note que **la sécurité alimentaire est le besoin prioritaire le plus communément identifié par les ménages avec plus de 80% l'identifiant comme l'un des trois besoins les plus prioritaires**. Ces chocs sont aggravés dans le cas où ils affectent les autres pays de la sous-région, étant donné la dépendance du Niger du commerce interne et externe. Du fait de son enclavement, le Niger est plus exposé que d'autres pays sahéliens. Les situations d'insécurité et de conflits observées ces dernières années ont engendré une augmentation de l'insécurité alimentaire, en termes de besoins ponctuels (par exemple suite à un déplacement de populations ou un autre type de choc) et prolongés, notamment tout au long de l'année dans les zones où les populations n'ont pas accès à leurs moyens d'existence habituels, et à un système de marchés fonctionnel (48% des ménages rapportent ne pas avoir accès à un marché à moins d'une heure de marche au niveau national, MSNA 2020).

2.5 Eau, Hygiène et assainissement

Selon le rapport annuel sur les indicateurs d'accès à l'eau et à l'assainissement (MHA, janvier 2020) **le taux d'accès des ménages aux services basiques d'eau potable est de 46,3% avec un taux de panne de 7,9% en 2019**. Ainsi, selon le Rapport de l'enquête sur le suivi de la situation de l'accès des populations à l'eau et à l'assainissement réalisée par l'institut National des Statistiques (MHA, janvier 2020), 36,6% des ménages consomment de l'eau d'une source non améliorée et 24,2% ont accès à un service limité d'eau potable en milieu rural en 2019.

Quant à l'assainissement et l'hygiène, la même source révèle que **78,1% de personnes pratiquent la défécation à l'air libre (dont 74,5% pour les hommes et 85% pour les femmes), 69,9% utilisent des installations limitées de lavage des mains et 24,1% utilisent des installations élémentaires du lavage des mains**. L'évaluation multisectorielle MSNA 2020 a fait ressortir une disparité d'accès à l'eau et à l'assainissement en fonction du statut de déplacement des personnes. Pour les PDI (personnes déplacées internes), 50% des ménages ne disposent d'aucune installation sanitaire et 86,64% ont un accès durable ou temporaire à une source d'eau améliorée. Pour les réfugiés ces taux sont respectivement de 35,95% et 92,75%. **Le MSNA⁶ ressort également que 34% des ménages au niveau national ne disposait pas de savon au sein du ménage**

2.6 La protection

En 2021, on estime à 1,443,704 personnes sont dans le besoin de protection constituées de 45,3% de déplacés forcés (personnes déplacés internes, réfugiés, sinistrés) y compris 1,7% de retournés, 3,2% de migrants, 0,1% de personnes atteintes de la COVID 19 et 50% de la population hôte.

⁶ L'évaluation multisectorielle des besoins au Niger (MSNA 2020)

De janvier à août 2020, au moins 3 261 cas de VBG (Violences Basées sur le Genre) ont été enregistrés par le sous cluster VBG à travers GBVIMS contre 1 399 en 2019. Les données collectées par le sous-cluster dans 5 régions (Diffa, Tillabéri, Tahoua, Zinder et Maradi) montrent que les régions de Diffa et Tillabéri renferment à elles seules plus de 56% des cas (et respectivement 28% et 22% de l'ensemble de viols rapportés). Les mariages précoces représentent 20% de l'ensemble des cas de VBG rapportés.

Les personnes de sexe féminin représentent 52%, les enfants 56%, 4,2% vivent avec handicap et 28,4% sont concernées par les violences basées sur le genre (étude UNFPA 2015). Les filles et les femmes déplacées font face à des risques de protection, liés à l'insécurité au sein du domicile (58%, enquête REACH Avril 2021), à la présence de groupes armés (38%), à des tensions au sein de la communauté (35%). Principales atteintes à l'intégrité des femmes et des filles : mariage forcé ou précoce, agression physique et sexuelle, viol.

Au niveau national, 88% des ménages déplacés (tous statuts confondus) interrogés citent les conflits armés comme raison du déplacement hors de leur localité d'origine et 5% les conflits communautaires. En moyenne, les ménages déplacés internes ont rapporté avoir effectué 1,9 déplacements, les ménages retournés ont rapporté avoir effectué 2 déplacements et les ménages réfugiés 2,3 déplacements (Source : MSNA 2020). Traumatisées par ces incidents, les populations abandonnent villages, écoles et moyens de subsistance. Lorsqu'elles sont victimes de pillage de leurs biens, paiement de tribut et de rançons de nature, leur paupérisation est accentuée. La perte de leur l'environnement protecteur, l'absence de logements décents, les problématiques liées aux LTP⁷, le manque de structures de prise en charge adaptées, les ressources financières limitées, le manque d'accès aux services sociaux de base, et aux produits de première nécessité et parfois les mesures d'état d'urgence, affectent considérablement leurs conditions de vie et les expose à plus de risques de protection. Malgré l'absence de statistiques fiables à l'échelle nationale sur les cas de séparation des familles, plusieurs cas d'enfants séparés ou non accompagnés ont été enregistrés suites à des mouvements des populations. Pour ce faire, les partenaires du mouvement conformément à leur mandat écoutent, soutiennent et accompagnent les familles, et leur permettre de maintenir ou rétablir le contact.

Appels téléphoniques offerts aux migrants et réfugiés	MCR civils et détention échangés	Demandes de Recherches suivies	ENA/ES suivis	Migrants sensibilisés
19 266	185	41	12	12 922

⁷ LTP : Logement, Terre et Propriété

3. ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISE ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE 2017-2021



2. Enseignements tirés de l'examen du Plan stratégique de la CRN pour 2017-2021

Afin de capitaliser les acquis dans le processus de l'élaboration de son nouveau Plan stratégique 2022-2026, la CRN a conduit en 2021 une évaluation des enseignements tirés de son Plan stratégique 2017-2021, dont les principaux constats et recommandations sont les suivants :

Objectif stratégique 1: Contribuer aux dispositifs de préparation, de gestion des catastrophes et de renforcement de la résilience des populations dans les zones à risque

- La définition au préalable d'une approche de mise en synergie entre les comités villageois Croix-Rouge et le dispositif d'alerte précoce (SCAP-RU⁸) aurait limité le fonctionnement parallèle des 2 dispositifs,
- L'absence de note de cadrage sur le fonctionnement des CDRT (Community Disaster Response Team) a entraîné un dysfonctionnement des CDRT,
- La cartographie des risques étant liée aux projets la fin de leur financement n'a pas permis d'étendre le processus à d'autres régions,
- Prise en compte des fonds d'urgence dans la planification des projets DRR afin de répondre efficacement aux crises et catastrophes,
- Validation et vulgarisation de la stratégie SAME ainsi que la mise à jour de la boîte à outil SAME,
- Mise à jour de la stratégie SAME en prenant en compte dans les études de faisabilité la dimension du risque de financement des GANE (Groupes Armés Non Etatique) à travers le Cash.

Objectif stratégique 2: Renforcer la résilience des communautés vulnérables face à l'insécurité alimentaire, à la dégradation des écosystèmes et aux changements climatiques

- Mettre un accent particulier sur la transformation et conservation des produits agricoles dans le financement des AGRs (Activités Génératrices des Revenus) garantissant aussi la sécurité alimentaire des ménages ;
- Plaidoyer pour la prise en compte des questions de restauration des sols dans les PDC (Plans de Développement Communaux) ;
- Elaborer des outils adaptés au contexte local en privilégiant des outils SAME visuels en langues locales.

Objectif stratégique 3: Contribuer à améliorer les conditions de vie et de santé des populations vulnérables du Niger

- L'absence d'une approche d'intervention en situation d'urgence dans le domaine de la santé n'a pas favorisé des interventions dans certaines régions du pays affectées par l'insécurité ;
- L'insuffisance de préparation de la CRN quant à la gestion de certaines pandémies telles que la COVID19 a perturbé la mise en œuvre des activités de soin ;
- La limitation de l'approche écoles de Maris aux questions de la santé sexuelle et reproductive n'a pas permis d'adresser d'autres questions de bien-être de la population par conséquent il est recommandé de capitaliser cette approche école des maris ainsi que les autres telles que les clubs des mères, Groupes de soutien pour l'allaitement maternel pour une mise à échelle dans le plan stratégique 2022-2026. Aussi, une approche intégrée de prise en charge de la santé communautaire, il a été recommandé d'élargir ces approches en y intégrant d'autres thématiques de bien-être des populations ;
- L'insécurité alimentaire récurrente fragilise les efforts des familles dans la prise en charge nutritionnelle des enfants à base des aliments locaux par conséquent il est recommandé d'accompagner le protocole de prise en charge avec la promotion des activités maraichères ;
- L'émergence de nouvelles structures offrant des services en matière de PS entraîne une concurrence élevée sur le marché ;

8 Système Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponse aux Urgences

Objectif stratégique 4-Améliorer l'accès aux infrastructures d'eau et d'assainissement et les pratiques en matière d'hygiène des populations vulnérables du Niger.

- Prendre en compte les études de faisabilité dans la formulation des projets avec un accent sur la PGI (Protection, Genre et Inclusion) ;
- Adopter la gestion déléguée des ouvrages hydrauliques pour la pérennité des services ;
- Prendre en compte la gestion des infrastructures dans le manuel administratif et financier ;
- Insuffisance de capitalisation de l'approche ATPC (avantages et inconvénients de la subvention ou non des latrines) ;

Objectif stratégique 5 : Apporter une assistance humanitaire aux populations migrantes en transit et assurer/apporter des mesures d'atténuations pour les populations des zones de transit et de départ

- Le dispositif opérationnel des cliniques aurait dû prendre en compte un système de rotation d'équipe pouvant faciliter la permanence des services ;
- Le dispositif institutionnel et juridique en matière de protection ne favorise pas le droit à l'accès aux survivantes des VBG aux premiers soins dans la dignité. Le processus de sélection des volontaires kiosques ne répondant pas aux normes et principes du volontariat pourrait entraîner un manque de passion dans l'exercice des tâches de la part de ces volontaires ;

Objectif stratégique 6 – Promouvoir la non-violence et les idéaux du Mouvement Croix-Rouge et Croissant Rouge

- Les supports de formation sur la connaissance du mouvement doivent tenir compte de la cible,
- Le non accompagnement de la charte et du code de conduite avec un plan de vulgarisation n'a pas permis la diffusion des documents stratégiques,
- L'absence d'une réflexion globale au sein du mouvement sur la problématique de fidélisation des volontaires de la CRN n'a pas permis de définir une approche commune dans le processus de fidélisation,
- L'insuffisance des outils de management a entraîné un turn over (forte rotation) du personnel de la CRN,
- L'absence de stratégie de mobilisation des ressources au niveau de la CRN n'a pas permis la diversification des sources de revenus pour la mise en œuvre des activités programmatiques.

4. REPONSES STRATEGIQUES



4. REPONSES STRATEGIQUES DE LA CROIX ROUGE NIGERIENNE

4.1 NEXUS Humanitaire Développement Paix

Le concept de « nexus humanitaire-développement » ou de « nexus humanitaire-développement-paix » est né d'une réflexion sur cette notion. **Il porte sur le travail à déployer pour s'attaquer de manière cohérente à la vulnérabilité des personnes avant, pendant et après les crises. Il remet en cause le statu quo du système d'aide, surchargé et sans réelle coordination entre les projets de développement et les interventions humanitaires, et donc incapable de répondre efficacement aux besoins des personnes les plus vulnérables**⁹. Dans le même temps, l'adoption de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD) vise non seulement à répondre aux besoins, mais aussi à réduire les risques, la vulnérabilité et les niveaux globaux de besoins, offrant ainsi un cadre de référence aux acteurs de l'humanitaire et du développement pour contribuer à la vision commune de soutenir d'abord les plus démunis et d'un avenir où personne n'est laissé pour compte.

Ainsi la CRN œuvra à mobiliser aussi bien des fonds d'urgence pour répondre aux besoins immédiats des populations affectées par les crises et catastrophes que des fonds pour les projets de développement afin de s'attaquer aux causes sous-jacentes des conflits et catastrophes. Cela passe aussi par la coordination des interventions des partenaires du mouvement œuvrant dans le domaine des urgences et de développement pour une complémentarité des interventions.

4.3 Protection, Equité, Egalité, Genre et Inclusion

L'approche d'intégration du genre dans les urgences de la CRN consistera à : **i) Analyser les différents besoins, expériences et capacités de tous les groupes de sexe et d'âge affectés à travers les analyses genre, inclusion** : Ces analyses rapides genre ont, d'une part, fournies les informations sur les différences de vulnérabilité, les risques de violence et de protection et les besoins d'assistance entre les hommes, les femmes, les filles et les garçons, ainsi que sur la dynamique de pouvoir entre les hommes et des femmes concernant (l'accès et le contrôle des ressources et opportunités, la participation aux prises de décisions et les normes sociales qui influencent cette dynamique). **ii) Intégrer la protection et le genre de façon transversale dans les réponses des secteurs clés de réponse** : la prise en compte des besoins et des risques spécifiques à certains groupes; la priorité accordée à certains groupes dans le ciblage et les assistances qui ciblent tout le monde de manière inclusive, le rétablissement des liens familiaux, Prévenir, atténuer et répondre aux violences basées sur le genre dans les communautés cibles et autres cas de protection tels que les enfants séparés et non accompagnés . **iii) Les interventions spécifiques qui adressent les inégalités de genre** :Les activités de promotion de l'autonomisation socioéconomique des femmes (clubs des mères), la participation aux prises des décisions des femmes et des filles en matière de la santé sexuelle et reproductive

4.4 Résilience Communautaire

La résilience se définit comme la capacité des personnes et des communautés exposées aux désastres, crises et autres vulnérabilités sous-jacentes à anticiper, prévenir, se préparer, réduire l'impact, faire face et se remettre des effets d'un choc et/ou d'un stress sans compromettre leurs perspectives à long-terme.

Les communautés et les personnes sont résilientes lorsqu'elles sont capables de couvrir leurs besoins essentiels de façon durable et sans recourir à une assistance externe. La résilience est donc un état final qui

⁹ T. R. Gingerich (2015), Le système humanitaire sens dessus dessous : Sauver des vies et des moyens de subsistance en renforçant les capacités locales et en accordant un rôle prépondérant aux acteurs locaux. Oxfam Amérique. <https://www.oxfam.org/fr/rapports/le-systeme-humanitaire-sens-dessus-dessous>

implique que les communautés et les personnes vulnérables ont **(1) la capacité de conserver leurs fonctions et structures de base pendant les périodes de stress et de chocs; (2) l'accès à un éventail de compétences et de ressources leur permettant de s'adapter à l'évolution des circonstances et (3) la capacité à anticiper, prévenir, préparer et faire face aux stress et aux chocs sans compromettre leurs perspectives à long terme.**

La CRN s'assurera que lors des évaluations des besoins, les indicateurs des fonctions de la résilience sont collectés (absorption, adaptation et transformation) et mesurés à travers les caractéristiques clés à savoir la démographie, la consommation alimentaire, les stratégies des moyens d'existence, les ressources financières, l'accès aux services, les conditions de vie/ les capitaux, la cohésion sociale et l'inclusion, la résilience psychologique et l'expérience de choc. Ceci fournira une base de données qui devra être comparée aux données collectées lors du suivi des résultats.

4.6 Protection des données : Collecter et traiter des données personnelles implique avant tout d'informer les personnes sur ce que vous faites de leurs données et de respecter leurs droits. Le Département Gestion de Catastrophes en particulier, et la CRN de façon générale prendra des mesures pour garantir une utilisation respectueuse des données de la vie privée des personnes concernées et demandera obligatoirement leur consentement par écrit lors de la collecte des informations. Tout transfert de listes, de données ou d'informations des bénéficiaires de nos actions à une tierce personne ou organisation externe se fera au préalable après l'autorisation de l'Exécutif de la CRN en lien avec la politique de protection des données FICR [Policy on the Protection of Personal Data | IFRC](#)

4.7 Le Changement climatique

Les changements climatiques sont en passe de dépasser les capacités de réponse des communautés les plus pauvres et les plus marginalisées. Les actions et interventions de la CRN ont pour finalité d'améliorer les conditions de vie des populations. En cela et au vu des relations qui existent entre l'environnement et la vulnérabilité, les questions environnementales doivent être également prises en compte dans les interventions et planifications. Le Département Gestion de risque et catastrophe (GRC/CRN) veillera à minimiser l'incidence de ses programmes sur l'environnement et prendre en compte la façon dont les actions et interventions vont davantage protéger et non dégrader l'environnement.

**5. CINQ (5) OBJECTIFS
STRATEGIQUES POUR
AMELIORER LES
CONDITIONS DE VIE
DES POPULATIONS
VULNERABLES**



Objectif Stratégique 1 : les communautés vulnérables notamment les populations locales, les personnes déplacées des zones cibles anticipent, répondent promptement aux crises et catastrophes tout en assurant leur relèvement durable dans un environnement protecteur d'ici l'horizon 2026

Cible : 20 000 ménages vulnérables (140 000 personnes parmi lesquelles 71 400 femmes)

Justification et résultats attendus

La situation du Niger est caractérisée par une fréquence et une récurrence des crises alimentaires et catastrophes naturelles liées aux phénomènes de changement climatique, touchant des populations déjà fortement affectées par un niveau de pauvreté élevé et ayant de faibles capacités de résistance aux crises. Cette série cumulative de crises et catastrophes qui ne sont pas souvent suivies d'activités de relèvement conséquentes et finissent par affaiblir progressivement le socle de résilience des communautés et, tout choc, quelle que soit son amplitude peut avoir des effets très graves.

D'autre part, les activités de réduction des risques et les procédures d'alerte précoce ne sont toujours pas adaptées à l'évolution des risques, d'où la nécessité de communiquer efficacement avec les populations à risque, notamment sur les questions en lien avec le changement climatique.

Sur tout autre plan, le conflit et l'insécurité persiste dans les régions de Diffa, de Tillabéry, le Nord Tahoua et le Sud-Ouest de la région de Maradi où les effets se traduisent par les déplacements des populations, la perturbation des activités agricoles et pastorales et des marchés avec des graves répercussions sur la situation alimentaire déjà précaire de plusieurs milliers de ménages vivant dans les zones. Sur l'ensemble du pays, au 30 novembre 2020, plus de 564 000 personnes étaient en situation de déplacement forcé et vivaient dans des conditions de grande précarité parmi lesquels 229 274 réfugiés dont 120 158 femmes¹⁰. En 2021, ce sont 3,8 millions de personnes qui auront besoin d'une assistance contre 3,7 millions en 2020.

Aussi, il y'a lieu de noter que la situation née des inondations a causé beaucoup des dégâts dans les zones de cultures et

une baisse considérable des moyens de résilience des populations affectées. Le bilan établi au 20 septembre 2021 se présente comme suit 7 017 ha de cultures dunaires ; 1 849 champs ; 213 greniers effondrés ; 238 078 personnes sinistrées ; 31181 ménages.

La question de la protection sera traitée quant à elle de manière transversale dans la mise en œuvre du présent stratégique. Cela est d'autant plus justifié qu'en 2021 on estime à 1,443,704 personnes sont dans le besoin de protection constituées de 45,3% de déplacés forcés (personnes déplacés internes, réfugiés, sinistrés) y compris 1,7% de retournés, 3,2% de migrants, 0,1% de personnes atteintes de la COVID 19 et 50% de la population hôte. Ainsi, les questions de RLF et de VBG seront les axes prioritaires d'intervention courant 2022-2026

La CRN compte également se doter d'une stratégie PGI (Protection Genre Inclusion) en 2022. Cette stratégie sera alignée avec les normes minimale de la FICR y relatives. CRN veillera à :

-ce que les femmes et les filles aient accès à des ressources sûres en matière d'hygiène menstruelle pendant les situations d'urgence;

-ce que les installations, les biens et les services soient facilement accessibles à tous les individus;

-Prendre des mesures spéciales concernant l'accès physique, économique et à l'information, et s'attaquer à tout problème de discrimination.

R1 OS1 : Les communautés locales disposent d'une cartographie des risques et planifient des actions anticipatoires pour prévenir les crises et catastrophes

Il s'agit de renforcer les capacités des communautés locales à disposer d'une cartographie des risques qui leur permettront de planifier les actions anticipatoires pour prévenir les crises et catastrophes. Pour ce faire la CRN encouragera le développement des projets selon l'approche FbF (forcast based financing), la cartographie des risques liés aux crises et catastrophes accompagnés des plans de mitigation.

R2 OS1 : La CRN intègre les questions du changement climatique dans tous les

projets/programmes ainsi que dans sa culture organisationnelle

La CRN développera des actions d'adaptation au changement climatique telles que :

Accès aux connaissances et aux technologies pour protéger les moyens de subsistance ruraux : l'accès aux prévisions climatiques météorologiques, utilisation des nouvelles techniques culturales et autres technologies appropriées etc.

Gestion de la diminution des ressources naturelles : Soutien aux activités de Conservation des Eaux du Sol, Défense et Restauration des Sols. Exemple : le reboisement, les travaux de récupération des terres etc.

Le plaidoyer : la CRN renforcera son partenariat au sein du cadre de la GRC (Gestion des Risques de Catastrophes) à travers sa participation active aux différents cadres de concertation et ainsi qu'aux recherches et études dans le domaine de la GRC pour mener à bien le plaidoyer.

Intégration des questions de changement climatique dans la culture organisationnelle de la CRN consiste à adopter des comportements qui permettront de réduire la vulnérabilité des personnes et de freiner les émissions de gaz à effet de serre. Cela passe par le Renforcement des capacités techniques des NDRT (National Disaster Response Team) - CDRT (Community Disaster Response Team) ainsi que les volontaires sur les questions de changement et d'adaptation climatique.

R3 OS1 : Les personnes les plus vulnérables, marginalisées et celles à besoins spécifiques sont touchées par l'assistance humanitaire d'une manière plus digne, accessible, participative et inclusive

Renforcer la préparation aux crises et catastrophes à travers :

-L'appui aux communautés dans la cartographie des risques, l'élaboration des plans de contingence multi risque régionaux accompagné d'une stratégie de mobilisation des ressources et le renforcement des stocks d'urgence au niveau local.

-Au niveau programmatique : Renforcer les capacités logistiques des régions, valider et vulgariser la stratégie Transfert Monétaire, SAME y compris la boîte à outil

La Réponse aux crises et catastrophes (intervention d'urgence et action humanitaire)

- Dynamisation des NDRT, CDRT avec un mode opératoire formalisé ;

- Analyse des différents besoins, expériences et capacités de tous les groupes de sexe et d'âge affectés à travers les analyses PGI (Protection, Genre, Inclusion) ;

Proposition/ Rédaction des projets/programmes et interventions de réponses d'urgence (Dref, Appel, fonds d'urgence etc.) ;

- Organisation des réponses humanitaires en respectant les standards Sphères, les principes du Do no Harm (Ne Pas Nuire), les questions de PGI.

Le Relèvement et résilience

- Renforcement des capacités des communautés sur les thématiques clés le changement climatique et la gestion des ressources naturelles ;

-Promotion des AGRs pour les femmes en mettant l'accent sur la conservation, transformation des produits agricoles et l'emploi des jeunes ;

-Reconstitution des moyens d'existence des ménages ;

-Amélioration de l'accès des services de sociaux de base.

R4 OS1 : Les personnes affectées par les crises et catastrophes ont accès à des services de protection inclusifs et de qualité leur permettant d'être mieux résilients

- Renforcement des capacités des points focaux RLF et autres volontaires en matière de protection
- Mise en place des dispositifs communautaires de protection de l'enfant et appui à l'élaboration et mise en œuvre de leurs plans d'action
- Renforcement des connaissances des communautés en matière de protection
- Identification et gestion des cas de protection et de VBG y compris en milieu scolaire
- Identification des besoins et offre de service en matière de RLF
- Mise en place des espaces amis des enfants
- Appui à la cartographie des risques au sein des établissements scolaires et appui à l'élaboration des plans de mitigation

R5 OS1 : La CRN assure la qualité de l'impact humanitaire de ses interventions à travers le NEXUS humanitaire-Développement

Les conflits sont de plus en plus longs et les chocs climatiques sont plus intenses et plus fréquents. Ce cocktail alimente un cycle de vulnérabilité. L'accent placé sur une approche plus cohérente offre de nombreuses opportunités. Le fait de répondre aux besoins immédiats tout en veillant à des investissements à plus long terme pour s'attaquer aux causes systémiques des conflits et de la vulnérabilité est plus susceptible de réduire l'impact des pressions ou des chocs cycliques ou récurrents et de soutenir la paix indispensable pour promouvoir un développement durable. Pour ce faire la stratégie de la CRN se repose sur les principes suivants :

Assurer une compréhension commune de la situation humanitaire complexe du pays

-Conduite des évaluations des besoins intégrant la réponse d'urgence et le développement.

Priorisation des réponses humanitaires sur base des synergies et de la complémentarité au sein du mouvement (au lieu de la fragmentation)

-Production d'une Cartographie des partenaires du mouvement et domaines d'expertise.

- Nouer des partenariats dans un cadre de travail à long terme.

Promotion des initiatives de cohésion sociale :

-L'appui des communautés à analyse des facteurs de conflits dans les zones d'intervention, leur probabilité de survenance et leurs impact socio-économique.

-L'analyse des capacités existantes en matière de prévention/gestion des conflits et proposition d'action de mitigation.

Objectif Stratégique 2 : Les populations vulnérables victimes des conflits et catastrophes notamment les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et allaitantes, les adolescentes résidant dans les zones cibles ont accès aux services de santé, nutrition et WASH de qualité y compris en situation d'urgence.

Cible : Santé/Nutrition : 8000 enfants âgés de 6-59 mois, 16 000 femmes enceintes et allaitantes.

WASH : 50 000 personnes dont 41 500 femmes

Justification et résultats attendus

L'insécurité grandissante dans certaines zones du pays a conduit à la fermeture de plusieurs formations sanitaires ainsi qu'une saturation des capacités de celles se trouvant dans les zones d'accueil. Rendant ainsi difficile l'accès aux services de santé aux populations affectées notamment les plus vulnérables que sont les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et les adolescentes. Selon l'analyse HNO 2021 dès 6 875 500 personnes affectées par les conséquences sanitaires de la crise humanitaire au Niger, 1 393 751 ont besoin d'une assistance sanitaire dont 306,625 personnes en santé mentale parmi lesquelles 159,445 femmes. Les groupes de populations les plus affectés et nécessitant une intervention du secteur de la santé sont les 724 230 femmes et particulièrement 75 487 femmes enceintes et 304 316 femmes allaitantes, 278 550 enfants de moins de 5 ans (133 704 garçons ; 144 846 filles).

Dans le domaine de la nutrition, les mauvaises pratiques inadaptées d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (influencées par les normes sociales), au faible accès aux soins de santé et aux mesures d'hygiène et d'assainissement insuffisantes, à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté sont les causes principales de la malnutrition au Niger. Environ 2,2 millions de personnes auront besoin d'une assistance nutritionnelle en 2021. La sous-nutrition (malnutrition aiguë, malnutrition chronique, insuffisance pondérale). Dans le domaine de l'Eau Hygiène et Assainissement, selon le cluster EHA, il ressort pour

l'année 2021, un total de 1 937 037 personnes dont 987 889 femmes/filles et 949 148 hommes/garçons en besoins d'assistance en eau, hygiène et/ou assainissement en lien avec le mouvement de population, les inondations, la malnutrition et les épidémies pour lesquels une intervention humanitaire en EHA est nécessaire. Au plan national, le rapport annuel sur les indicateurs d'accès à l'eau et à l'assainissement (MHA, janvier 2020) fait ressortir un taux d'accès des ménages aux services basiques d'eau potable est de 46,3% avec un taux de panne de 7,9% en 2019. Quant à l'assainissement et l'hygiène, la même source révèle que 78,1% de personnes pratiquent la défécation à l'air libre (dont 74,5% pour les hommes et 85% pour les femmes), 69,9% utilisent des installations limitées de lavage des mains et 24,1% utilisent des installations élémentaires du lavage des mains.

R1 OS2 : L'accès aux services de lutte contre les maladies transmissibles est améliorée dans les zones cibles y compris en situation d'urgence

Renforcement des capacités de préparation, de riposte, de gestion des situations d'urgence et des catastrophes

- Dynamisation des systèmes de surveillance épidémiologique à base communautaire y compris dans les zones d'insécurité ;

-Appui l'élaboration et la mise en œuvre des plans de préparation et riposte aux épidémies nationaux et locaux en renforçant la résilience des systèmes de santé et les communautés à faire face à ces flambées épidémiques et toute autre conséquence sanitaire de catastrophes dans les situations d'urgence ;

Prévention et Gestion de la COVID19

-Promotion des activités de vaccination

-Mise en œuvre d'un programme ICE (Information Communication Education) des outils adaptés au contexte local en privilégiant des outils visuels en langues locales,

-Suivi des cas contacts de la COVID19.

R2 OS2: L'accès aux services de santé maternelle, infantile des jeunes et adolescents est améliorée

-Promotion de la santé de la mère et de l'enfant,

-Amélioration de l'accès aux services de soins de santé de base et secondaire à travers des cliniques mobiles pour rapprocher les services de bénéficiaires dans les zones isolées,

-Mise en œuvre de l'approche Soins de Santé en Danger,

-Renforcement de la disponibilité et la capacité opérationnelle en Planification familiale dans les formations sanitaires.

-Renforcement des capacités des volontaires sur les thématiques clés de la santé notamment la surveillance épidémiologique à base communautaire, les pratiques familiales essentielles etc.

-Appui aux formations sanitaires à travers le renforcement des capacités du personnel ainsi que des appuis en équipements et infrastructures sanitaires.

-Capitalisation et mise à échelle de l'approche Ecole des Maris, clubs des mères en élargissant à d'autres thématiques de bien-être des populations

- Développement de partenariat stratégique avec le MSP/P/AS et certaines SNU (l'UNICEF, l'OMS, etc.)

R3 OS2 : La prévention de la malnutrition aiguë et de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans et chez les femmes en âge de procréer est améliorée

-Mise en œuvre de l'approche FARN/ ANJE-U (Alimentation et Nourrisson et du Jeune Enfant en situation d'Urgence) y compris le cash nutrition

-Mise en œuvre de l'approche "Ecole des Maris"

-Mise en œuvre des activités clubs des mères, Groupes de soutien pour l'allaitement maternel

- Renforcement des capacités des services étatiques de prise en charge de la malnutrition

R3 OS2 Les communautés des villages cibles dans toutes les diversités ont un meilleur accès durable à l'eau, hygiène et assainissement de qualité en quantité suffisante et de façon équitable

-Amélioration de la disponibilité et la gestion durable des infrastructures d'eau, hygiène et assainissement des

communautés cibles (mise en place des points d'eau, construction des latrines etc),

-Renforcement des capacités des communautés à assurer la gestion des contrats de délégation ainsi que la promotion de l'assainissement,

- Capitalisation de l'approche APTC (Assainissement Totale Pilotée par la Communauté) en apportant une réponse stratégique aux questions de subvention des latrines,

- Conduite régulière des études de faisabilités techniques des ouvrages hydrauliques ainsi que les analyses genre,

-Promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes (par terroir) dans les métiers de l'eau et de l'assainissement (mise en place et formation des comités de gestion d'eau, formation des jeunes sur l'entretien des ouvrages hydrauliques à travers les centres de formation aux métiers communaux etc),

-Mise en œuvre d'un programme IEC (Information Education Communication) des outils adaptés au contexte local en privilégiant des outils visuels en langues locales.

Objectif Stratégique 3 : La CRN dispose d'un réseau des volontaires compétents et qui restent fidèles à leur mission

Cible : 10 000 volontaires dont 5000 femmes

Justification et résultats attendus

Les volontaires¹¹, représentent la pierre angulaire de la stratégie d'intervention de la Croix-Rouge et au-delà l'ensemble du mouvement depuis son installation au Niger. Aujourd'hui comme hier, les volontaires sont au cœur de toutes les interventions de la CRN en apportant une assistance à des milliers d'individus à l'échelle du territoire Nigérienne. La CRN dispose d'un réseau d'environ 10 000 volontaires hommes et femmes prêts à être déployés sur les théâtres de réponse. Le diagnostic du volontariat conduit en Juin 2021 a révélé plusieurs des défis dont les plus importants restent la question de fidélisation des volontaires, le renforcement des capacités des volontaires dans l'accomplissement de leurs tâches ainsi que les

mécanismes et procédures appropriés de gestion efficace du volontariat sont mis en place à la CRN. Dans le domaine du premier secours, la CRN s'est dotée d'une stratégie PS 2022-2026 qui fixe les priorités de la CRN dans ce domaine entre autre 1) la dynamisation des réseaux des volontaires, points focaux, moniteurs et instructeurs (formation/recyclage) en matière PS 2) Elargir la mission du département premier secours à d'autres thématiques de sécurité et sûreté 3) Renforcer le leadership de la CRN en matière de PS et 4) Intensifier la mobilisation des ressources pour une offre de service de qualité en matière PS.

R1 OS3 : La CRN dispose des volontaires inclusifs qualifiés et aptes à répondre aux missions du mouvement

Vulgarisation de la stratégie nationale de volontariat:

Organisation des sessions d'information et de communication sur la nouvelle stratégie y compris la révision et vulgarisation de la charte des volontaires et le code de conduite.

Renforcement des capacités des volontaires

-Elaboration et mise en œuvre un plan de formation des volontaires y compris en premiers secours :

Ce plan de formation des volontaires devra partir d'une analyse des besoins en formation dans les régions avec un mapping des capacités disponibles afin de décider des aspects à renforcer.

La CRN procédera à une sélection méticuleuse des formateurs et facilitateurs capables de contextualiser et rendre digeste et pratique leur formation. Ceux-ci devront impérativement fournir des éléments qui permettront de mesurer la proportion des volontaires ayant été formés percevant une amélioration significative de leurs pratiques dans les mois suivant la formation.

Une base de données de qualification/appréciation des volontaires formés devra être conçue et régulièrement mise à jour afin d'identifier les progressions, les nouvelles capacités et les thématiques sur lesquelles revenir en vue du renforcement.

¹¹ Un volontaire est une personne qui s'engage à mener librement des activités bénévoles pour le compte de la Croix-Rouge de Côte d'Ivoire, de façon occasionnelle ou régulière et non motivée par la recherche de profits financiers, matériels ou politiques. Le volontaire n'est donc pas un employé de la Croix-

Rouge Nigérienne. L'activité de volontariat ne devrait pas être l'activité principale du volontaire.

La CRN devra s'engager à faciliter et encourager la participation des volontaires formés aux activités internes et avec les partenaires.

Renforcement de l'efficacité du dispositif de volontariat au niveau de la CRN

-Appui à la Mise en place et fonctionnement des points focaux volontariat au niveau des régions,

-Mise en place et formation des comités villageois et des quartiers etc.,

-Mise en réseau les clubs rouges de la CRN.

Mise en place d'une base des données des volontaires communautaires :

-Finalisation de la constitution, numérisation et sécurisation de la base des données des volontaires de la CRN

Développement des initiatives de fidélisation des volontaires :

Financement des projets de vie pour les volontaires

R2 OS3 : L'offre de service en matière de PS est améliorée dans un environnement compétitif

Amélioration de la qualité de prestation de la CRN en matière de PS :

-Dynamisation des réseaux des volontaires, points focaux, moniteurs et instructeurs (formation/recyclage) en matière de PS,

-Elargissement de la mission du département premier secours à d'autres thématiques de sécurité et sûreté,

-Renforcement du leadership de la CRN en matière de PS,

-Intensification de la mobilisation des ressources pour une offre de service de qualité en matière PS dans un environnement compétitif.

Objectif Stratégique 4 : la CRN entretien de bonnes relations partenariales stratégiques avec les acteurs du Mouvement et hors Mouvement

Justification et résultats attendus

Reconnaissant que les partenariats sont essentiels à la concrétisation des Objectifs de Développement Durables (ODD), la CRN élaborera et mettra en œuvre sa stratégie de partenariat 2022-2026 qui sera basée sur des principes solides et une compréhension constante de la valeur du partenariat, et qui répondra aux différentes forces, faiblesses et besoins des différents partenaires. Cette stratégie sera accompagnée d'un plan d'action pluri annuel tout en mettant un accent particulier sur le renforcement des capacités de son personnel dans ce domaine.

R1 OS4 : La CRN renforce son leadership dans le domaine humanitaire

En vue de renforcer son leadership dans le domaine humanitaire, le CRN renforcera sa présence au sein des différents cadres de concertation en lien avec ses secteurs prioritaires d'intervention. Cette présence, permettra non seulement de rendre visible les interventions de la CRN mais aussi de contribuer à la synergie des interventions avec les autres acteurs sur le terrain. Aussi, la CRN participera au côté des autres partenaires de mouvement dans les campagnes nationales de plaidoyer sur les thématiques de protection des droits des personnes déplacées, en danger ou ayant besoin d'assistance en situation de conflit, de catastrophe ou d'insécurité.

R2 OS4 : La CRN améliore ses capacités de mobilisation des ressources internes et externes

La CRN définira des orientations et cadres stratégique de mobilisation des ressources à l'horizon 2026. Les interventions clés dans ce domaine sont :

-Elaboration et mise en œuvre une stratégie communication et de mobilisation des ressources de la CRN 2022-2026,

-Recrutement /Désignation d'une personne en charge des questions de mobilisation des ressources,

-Renforcement des capacités du staff en matière de mobilisation des ressources.

Objectif Stratégique 5 : La CRN améliore la qualité et l'impact de ses programmes à l'horizon 2026

Cible : 250 employés dont 125 femmes

Justification et résultats attendus

En vue d'améliorer la qualité et l'impact de ses interventions et celle de ses partenaires la CRN mettra l'accent sur l'apprentissage, l'innovation et la gestion des connaissances à travers sa stratégie 2022-2026 en matière de suivi évaluation.

Par ailleurs, dans ses ambitions de renforcer son maillage géographique au niveau national, la CRN a ouvert huit (8) antennes dans toutes les 8 régions du pays, 58 départements et dans certaines communes. Ces entités assurent la mise en œuvre directe des activités sur le terrain. La CRN intensifiera le développement de ces branches locales afin qu'elles soient à même de répondre au défi du moment à travers le renforcement de leurs capacités en ressources humaines, en infrastructures et autres moyens logistiques.

Sur le plan des ressources humaines, la CRN a pour ambition de se doter d'un personnel et des volontaires qualifiés et motivés. Par conséquent, ces derniers seront dotés des compétences nécessaires afin qu'ils soient aptes à travailler au sein d'un réseau national et mondial du mouvement.

Aussi, la CRN renforcera la redevabilité envers les donateurs à travers l'élaboration et la mise en œuvre des politiques internes en matière de lutte anti-fraude, PSEA. Les manuels des procédures RH- ADMIN-FIN et Logistique en cours de finalisation seront appliqués et feront l'objet de mise à jour régulière.

R1 OS 5 : La qualité et l'impact des programmes de la CRN sont améliorés par l'innovation, le suivi évaluation, l'apprentissage gestion des connaissance et CEA¹²

Mettre en place un bon système de planification et de suivi évaluation apprentissage et gestion des connaissances

- Création d'une unité de suivi évaluation redevabilité apprentissage,
- Elaboration d'un plan de suivi évaluation pour la CRN,
- Elaboration et mise en œuvre d'une politique de gestion des données à caractère confidentiel,
- Elaboration et mise en œuvre une politique CEA adaptée au contexte local.

R2 OS 5 : Les activités de la CRN sont mises en œuvre sur le terrain à travers des branches locales compétentes et dynamiques

- Mise en place d'une structure opérationnelle au niveau des branches locales apte à répondre aux défis du moment à travers la création des postes supplémentaires de coordination et de mise en œuvre des activités.
- Renforcement de la visibilité ainsi que les capacités logistiques des branches locales (construction des infrastructures),
- Renforcement de l'autonomie financière des branches afin d'améliorer leur fonctionnement.

R3 OS 5 : Les projets et programmes de la CRN intègrent les questions de protection, Genre et inclusion

- Définition d'une stratégie de protection, Genre, Inclusion de la CRN,
- Identification des axes prioritaires d'intervention de la politique et un plan d'action de mise en œuvre à l'horizon 2026.

R4 OS5 : La CRN attire, fidélise et progresser (fait la promotion) les personnes dont l'organisation a besoin pour la bonne mise en œuvre de son plan stratégique

La CRN accélère la mise en œuvre de la politique et manuel RH de la CRN récemment élaboré assorti d'un plan d'action conformément au diagnostic RH conduit en 2021. La culture de l'excellence fera partie des priorités en matière de gestion RH.

¹² CEA-Community engagement and accountability

6. PROCESSUS DE PILOTAGE DU PLAN STRATEGIQUE



6.1. MOBILISATION DES RESSOURCES

La CRN se dotera d'une stratégie de mobilisation des ressources qui sera réactualisée périodiquement pour prendre en compte l'évolution du contexte national. Cette stratégie priorisera d'abord par la fidélisation des bailleurs traditionnels au sein du mouvement à travers le renforcement de la qualité de mise en œuvre des projets financés ainsi que le respect des clauses contractuelles.

Aussi, un accent sera mis sur la visibilité des réalisations ainsi que le partage des bonnes pratiques avec les autres acteurs. Aussi la CRN fera enregistrer les projets acquis et en cours de recherche de financement dans les plates formes de OCHA (OPS et STF). La CRN continuera le renforcement des branches locales ce qui lui offrira des opportunités de levée des fonds au niveau local. La CRN renforcera sa présence au sein des différents cadres de concertation (réseaux, clusters, sous-clusters, groupes de travail, sous-groupes de travail, etc.) afin d'être régulièrement informé sur la situation humanitaire pays et nouer des partenariats stratégiques avec les gouvernements, les agences du système des Nations Unies et autres donateurs potentiels.

6.2 Coordination :

Pour une meilleure synergie des interventions, la CRN collabore déjà avec les partenaires du Mouvement tels que le CICR, la FICR, les sociétés nationales participantes ainsi que les agences onusiennes : l'UNICEF, OMS, OIM le bureau de coordination humanitaire (OCHA) et d'autres organisations internationales, etc. A cela s'ajoute aussi la familiarisation de la CRN à la participation au sein des instances des coordinations tant locales qu'au niveau national.

Au niveau national on peut citer le groupe de travail Abris et biens non alimentaires dont elle assure le co-lead. Au niveau national la CRN participe aussi aux réunions des clusters sécurité alimentaire, santé et nutrition, Protection, WASH, le groupe de travail TM, les réunions de coordinations humanitaires, ainsi qu'aux réunions de ECHO pays sur des sujets touchant l'ensemble les acteurs humanitaires.

La CRN développera des partenariats avec les services techniques de l'Etat au moyen des protocoles de partenariat.

6.3 SUIVI EVALUATION- APPRENTISSAGE ET GESTION DES CONNAISSANCE

Avec l'appui des partenaires du Mouvement, la CRN mettra en place une stratégie de suivi évaluation accompagnées par des outils qui permettront de mesurer régulièrement les progrès des différentes interventions pour l'atteinte des objectifs du présent plan stratégique. Un bilan annuel participatif sera organisé afin de permettre aux différents acteurs d'analyser l'efficacité et la pertinence des actions, et de prendre des décisions collectives pour améliorer les interventions.

Tous les projets suivront des processus de suivi, évaluation de base basés sur une série d'outils de gestion de projet tels que des cadres logiques, des plans de suivi et d'évaluation comprenant des indicateurs solides, des plans de mise en œuvre etc.

Le processus de S&E de la CRN de base inclura:

- L'analyse des risques des projets à mettre en œuvre ;
- Une étude de base ;
- Des missions de supervision avec les partenaires,
- Études ou recherches thématiques sur les questions prioritaires ;
- Participation à des missions conjointes de suivi évaluation sur les priorités clés du plan stratégique ;
- Un mécanisme de retour pour la redevabilité vis-à-vis des bénéficiaires et recevoir des commentaires de leur part ;
- Une évaluation à mi-parcours et annuelle du plan Stratégique ;
- Une évaluation à mi-parcours (au cas par cas) et une évaluation de fin de projet pour les subventions importantes de plus de 1 an ;
- Une évaluation finale du présent plan stratégique.

Le responsable de Suivi Evaluation, avec le soutien des coordonnateurs des projets, veillera à ce que les nouveaux projets fassent l'objet de rapports en fonction des objectifs et des indicateurs généraux et spécifiques du programme. Il coordonnera le processus de collecte des données, leur compilation, le traitement ainsi que leur analyse et diffusion.

La redevabilité

Toutes les évaluations sectorielles conduites par la CRN seront basées sur une évaluation des besoins réels des populations affectées ainsi que la capacité de réponse des différents groupes cibles. Pendant la mise en œuvre des activités, la CRN s'assurera également que les bénéficiaires seront pleinement impliqués dans l'implémentation, le suivi et leur niveau de satisfaction évalué à travers diverses consultations au niveau local (réunion de planification, ateliers bilan, mission de supervision...) ainsi que le système de redevabilité mis en place. La CRN s'assurera que les résultats obtenus soient partagés avec toutes les parties prenantes. A travers les cadres de coordination, la CRN communiquera des progrès accomplis ainsi que les défis humanitaires auxquels elle fait face. Des mécanismes de gestion des plaintes et de feed-back prenant en compte la protection Contre les Exploitations et Abus Sexuels (PEAS) seront mis en place. La CRN veillera à ce que le dispositif garantisse la confidentialité et la neutralité des acteurs, et prendra les dispositions pour internaliser l'approche.

